



« Racontez-nous vos balades du Cailly »

Mini-Balade du 17 Avril 2021 à Notre-Dame-de-Bondeville

5 participants + 1 intervenant

Après un rappel des gestes sanitaires, il est indiqué que la contrainte de la jauge de 6 personnes maximum est liée au contexte Covid 19.

Il s'agit au 1^{er} semestre 2021 d'une concertation sur la programmation, sur les grands principes du projet. Une seconde concertation sur la conception, sur des aspects plus précis et plus opérationnels sera organisée quand le projet sera plus avancé, probablement en 2022.

Après une présentation du projet dans sa globalité : 14 km, avec 6 communes traversées, 3 enjeux majeurs liés au développement durable (lutte contre le changement climatique, amélioration de la santé humaine, maintien du lien social), les participants sont amenés à se présenter succinctement.

L'objectif de la concertation est de recueillir les retours d'expériences sur les tronçons existants et les attentes/craintes sur le reste du projet afin de pouvoir se poser les bonnes questions dans le cadre de la programmation.

Sentier en bord de Cailly à l'arrière du site ASPEN

Les participants apprécient ce site, qu'ils découvrent pour certains d'entre eux.

L'impression d'être à la campagne malgré la proximité immédiate de la ville est soulignée et appréciée.

La question du revêtement est soulevée et partage les points de vue : il serait souhaitable d'avoir une accessibilité pour le plus grand nombre (poussettes, fauteuils roulant...) mais garder un confort pour les sportifs (randonneurs, joggers...).

Certains participants émettent l'idée d'avoir une infrastructure avec deux revêtements différents : un roulant et l'autre plus nature. Mais la question du conflit d'usage, notamment sur la partie roulante est également posée.

Un des participants indique son inquiétude de passer sur cet espace isolé actuellement : crainte en termes de sécurité avec la possibilité de croiser des regroupements de personnes, éventuellement avec de l'alcool, voire même des stupéfiants.

Le reste du groupe indique que la réalisation de la balade et une fréquentation plus importante pourrait dissuader certains de ces regroupements.

Retour d'expérience Sentier de la Roseraie

L'ensemble des participants s'accordent sur l'intérêt de cet aménagement.

Le site serait propice sur sa première partie à recevoir du mobilier urbain (bancs, barbecue, transats...). Afin de ne pas être source de nuisances, les participants proposent qu'il y ait quelques lieux bien identifiés tout au long de la balade avec du mobilier urbain pour pouvoir faire des pauses, ou permettre aux habitants à proximité de venir se ressourcer. Cela faciliterait également l'entretien sur quelques points, contrairement à du mobilier dispatché un peu partout.

Une signalisation du patrimoine à proximité serait appréciée (ex corderie, médiathèque, cheminée gresland...).

Rue de l'Avenir et rue Cartier

En fonction des acquisitions foncières, le passage le long du Cailly ne pourra peut-être pas se faire, en tout cas à court terme. Deux options sont soumises au groupe.

Les participants partagent que la rue de l'Avenir permet un itinéraire plus court, mais trouvent que la rue est trop circulée et relativement étroite, ce qui ne permet pas d'imaginer d'aménagement sécurisé pour les promeneurs. Cette rue pourrait peut-être être proposée aux cyclistes qui souhaitent un tracé plus rapide.

Les participants préfèrent donc un itinéraire rue Cartier, avec la présence d'un patrimoine bâti intéressant dans la partie nord de la rue (maisons ouvrières typiques du XIXème siècle), et une rue moins circulée. On aperçoit également la cheminée Greland. Certains participants regrettent que ce site ne soit d'ailleurs pas mieux mis en valeur.

